

Une année après l'agression militaire israélienne:

actions de commémoration et de soutien à la marche pour la liberté de Gaza (27.12. 2009 – 2. 1. 2010)

Levée du blocus de la Bande de Gaza!

Application des recommandations du rapport Goldstone

La Suisse doit s'activer pour faire appliquer la 4^{ème} Convention de Genève*

Une année après l'agression de l'armée israélienne dans la Bande de Gaza, des manifestations de solidarité avec la population assiégée de Gaza se tiendront dans le monde entier. La marche pour la liberté de Gaza se déroulera en fin d'année avec une participation internationale, y compris suisse, de Rafah au poste de frontière israélien d'Eretz pour demander la levée du blocus.

Le dimanche 27 décembre 2009, en souvenir des victimes et en solidarité de la marche pour la liberté de Gaza, des rassemblements communs se dérouleront à Berne et à Genève avec des milliers de bougies. La semaine suivante, plusieurs rassemblements, veilles avec ces bougies et actions de solidarité se dérouleront dans différentes localités en Suisse.

Vous trouverez sur les sites www.gazafreedommarch.ch et www.urgencepalestine.ch des infos et les contacts pour toutes ces actions.

L'Assemblée générale des Nations Unies, dont la Suisse, a approuvé le rapport de la Mission d'établissement des faits de l'ONU présidée par Richard Goldstone. Ce rapport présente en détail les violations du droit international humanitaire et des droits humains commises avant, pendant et après l'offensive militaire israélienne dans la Bande de Gaza. Il fait également état du blocus qui se poursuit et qui constitue également une grave violation du droit international. Le blocus empêche la reconstruction des infrastructures civiles et des logements de 50'000 sans abri. Tout au long de cette année des agences de l'ONU, ainsi que des organisations de défense des droits humains ont dénoncé sans relâche les conditions de survie catastrophiques du million et demi d'habitants de la Bande de Gaza. Le blocus est également responsable d'une grave pénurie alimentaire et d'eau potable et rend très difficile l'accès aux soins médicaux.

Une année après une agression militaire dévastatrice, la perpétuation de ce blocus illégal constitue une punition collective de la population et sape la crédibilité du droit international humanitaire.

En considération de ce qui précède, nous demandons la levée immédiate du blocus et l'application des recommandations du rapport de la Commission Goldstone qui comprennent notamment la convocation par la Suisse d'une conférence de tous les Etats signataires des Conventions de Genève pour décider des mesures à prendre pour faire appliquer la 4^{ème} Convention de Genève pour la protection de la population civile ainsi que la poursuite des crimes de guerre commis dans la période examinée par la Commission Goldstone avant, pendant et après l'agression à Gaza.

Cette déclaration et les actions sont soutenues par les organisations suivantes(état au 20 déc.):

Arbeitsgruppe Lateinamerika Basel ALBA, Association Suisse-Palestine ASP, Basler Frauenvereinigung für den Frieden und den Fortschritt BFFF, Berner Mahnwache für einen gerechten Frieden in Palästina/Israel, Centrale Sanitaire Suisse Romande CSS-R, Centre Europe-Tiers Monde CETIM, cfd – L'ONG féministe pour la paix, Collectif Urgence Palestine CUP-Genève, CUP Nyon-La Côte, CUP-Vaud, Droit au Retour DAR, Droit pour Tous DpT, EPER - Entraide Protestante Suisse, Fachstelle OeME Ref. Kirchen Bern-Jura-Solothurn, Frauen für den Frieden Gruppe Biel, Groupe pour une Suisse sans Armée GSsA, Kampagne Olivenöl, La Gauche, Ligue suisse des droits de l'homme Genève, Les Verts suisses, medico international schweiz, mission 21 evangelisches missionswerk basel, Mouvement suisse pour la paix, Palästina-Solidarität Region Basel, Parrainage d'enfants de Palestine, Parti Socialiste Suisse PSS, Parti suisse du Travail PsT, Partito della Rifondazione Circolo di Basilea, Peace Watch Switzerland PWS, Réseau international juif antisioniste IJAN-Genève, schweizerischer freundeskreis zelt der völker, solidaritéS Genève, Vaud et Neuchâtel, Theologische Bewegung für Solidarität und Befreiung, Unia Genève, Voix juive pour une paix juste en Israël et Palestine JVJP,

*extrait de la résolution A/RES/64/10 adoptée le 5 nov. 2009 «Suite donnée au rapport de la Mission d'établissement des faits de l'Organisation des Nations Unies sur le conflit de Gaza»: «(...) 5. Recommande que le Gouvernement suisse, en sa qualité de dépositaire de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, prenne au plus tôt les mesures nécessaires afin de convoquer à nouveau une conférence des Hautes Parties contractantes à la quatrième Convention de Genève sur les mesures à prendre pour imposer la Convention dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et la faire respecter, conformément à l'article 1 commun; (...).».